



Commune de Seilhac
► **BULLETIN D'INFORMATION**
Novembre- Décembre 2012

ENFANCE

>> l'été à l'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille les enfants de 3 à 12 ans de la commune et des alentours les mercredis, petites et grandes vacances. Tout au long de l'été, les directrices Marie-Christine Leyrit, Loëtitia Masdupuy et les animateurs recrutés pour la saison ont proposé aux enfants des activités diverses et variées.

Plusieurs semaines à thème riches en activités sportives et culturelles ont rythmé les deux mois : atelier GRAFF pendant lequel une grande fresque a été réalisée, percussions à la base de loisirs du Groupement des Etablissements Médico-socio Educatif du Limousin (GEMSEL) installée au lac, sortie au centre aquarécréatif d'Argentat, à Sédières, à la ferme pédagogique du champiaux, au village du Bournat, tir à l'arc, canoë kayak, participation à la fête du vent au lac etc. Des minis-séjours en camping ont été aussi proposés.

Pour clôturer la saison estivale, les enfants ont préparé gâteaux et chants pour les résidents de l'EHPAD venus au centre l'après-midi et pour les parents invités au pot de l'amitié.

Le centre a accueilli en moyenne, sur les deux mois, une trentaine d'enfants par jour. Cette hausse des effectifs conforte les animateurs et la Municipalité dans l'idée de poursuivre les efforts pour faire de notre centre un lieu d'éveil et d'épanouissement pour nos enfants.

>>Le profil d'une nouvelle année scolaire

Petits et grands ont repris le chemin de l'école le mardi 4 septembre.

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvie Heintz, nouvelle enseignante à l'école maternelle ainsi qu'à Séverine Bossoutrot. Cette dernière complète le 80% de la directrice de l'école maternelle Gladys Neuville d'une part et la décharge du directeur de l'école primaire Fabien Clare d'autre part.

Pour cette rentrée 2012/2013 les effectifs sont en hausse (plus 12 élèves).

ECOLE MATERNELLE : 71 élèves

En Petite Section : 25 élèves - Enseignante : Sylvie Heintz - ATSEM : Stéphanie Vergnolle

En Moyenne Section : 24 élèves - Enseignante :

Claudine Salle - ATSEM : Catherine Bucheraud
En Grande Section : 22 élèves - Enseignante : Gladys Neuville - ATSEM : Céline Denis
ECOLE PRIMAIRE : 115 élèves

En CP : 12 élèves - Enseignant : Philippe Bonnet

En CE1 : 25 élèves - Enseignant : Christine Herlin

En CE2 : 27 élèves - Enseignant : Sophie Capelli

En CM1 : 23 élèves - Enseignant : Didier Cot

En CM2 : 28 élèves - Enseignant : Fabien Clare

Jean-François Vialle est l'enseignant spécialisé du Réseau d'Aide Spécialisée auprès des Enfants en Difficulté (RASED).

VIE DE LA COMMUNE

> Des défibrillateurs à repérer

Depuis 2011, la municipalité a opté pour une politique de sécurité et de secours destinée aux riverains, sportifs et touristes. Aussi, elle s'est dotée de 2 défibrillateurs pour un montant total de 3 000 €. Ces



deux appareils ont été subventionnés par Groupama d'0c à hauteur de 1 200 € chacun.

Pour être efficace, le défibrillateur doit pouvoir être mis en œuvre très rapidement. C'est pourquoi nous les avons installés dans des zones faciles d'accès, à l'entrée de la médiathèque, côté avenue Jean Vinatier à proximité des principaux services publics de la ville. Le second défibrillateur sera prochainement installé près du stade de football. A terme, la municipalité souhaite équiper de défibrillateurs l'ensemble des zones touristiques, les principaux établissements recevant du public et les équipements sportifs.

Depuis 2 saisons estivales, un défibrillateur est mis à disposition des maîtres nageurs pour la sécurité des baigneurs sur le site du Lac de Bournazel.



Commune de Seilhac
► **BULLETIN D'INFORMATION**
Novembre- Décembre 2012

VIE DE LA COMMUNE

site internet de la commune
www.ville-seilhac.com

RDV Mardi 20 Novembre à 20H30
salle du conseil municipal
Présentation du site aux habitants
en avant-première de sa mise en ligne

>> Le Foyer Rural de Seilhac accueille une nouvelle section, l'Aïkido

L'Aïkido est un art martial japonais créé en 1942 par Morihei UESHIBA à partir de différentes écoles traditionnelles. Cet art comprend plusieurs domaines d'étude: la pratique à mains nues (taï-jutsu), le travail du Jô (bâton de 1,28 m), du Bokken (sabre en bois utilisé pour l'entraînement des samouraïs), du Tanto (couteau en bois). Ceci permet d'appréhender des situations où la distance face à l'attaquant est modulée.

Même s'il existe un assez grand nombre de techniques, la principale difficulté de l'Aïkido qui est aussi sa richesse réside dans le fait de devoir s'adapter à une situation nouvelle à chaque changement de partenaire. En progressant, chacun envisage cette discipline de façon singulière et exprime une forme de travail différente selon sa personnalité.

Il est souvent perçu comme de la self défense par le débutant et puis petit à petit cela se transforme par une recherche personnelle qui s'affine au fur et à mesure des années pour tendre vers plus de justesse et de précision dans le mouvement. Cela permet de remettre en question bien des certitudes et ainsi de tendre vers une autre façon d'aborder la vie et son entourage. Les grands principes de l'Aïkido sont la non-violence active, la tolérance, le respect, l'intégrité cultivés lors des entraînements qui en font un art complet pour tendre vers la coordination du corps et de l'esprit. La compétition n'est pas envisageable puisqu'il s'agit de mises en situation pour apprendre les différents fondamentaux : contrôle de soi et de l'autre, relâchement, vigilance, déplacements.

Vous pouvez tenter l'aventure les jeudis soirs de 19 à 20h30 au dojo de Seilhac.

Contact : Franck Bouthegourd au 05.55.20.79.50 ou par mail seilhac-aikido@laposte.net



> AGENDA

>> Samedi 24 novembre à 9h30 : portes ouvertes à l'atelier cirque, salle Cerous.

>> Samedi 24 novembre à 20h30 : soirée théâtre, salle des Associations, organisée par le Bol d'Air Seilhacois.

>> Dimanche 25 novembre de 9h à 13h : «Vide placard» organisé par l'Association des Parents d'Elèves à la maison des associations. Vente de jouets, vêtements enfants, puériculture... exposants 3 euros la table, inscriptions au 06.32.15.83.13 ou 06.46.04.36.29.

>> Samedi 1er décembre à partir de 21h00 chansons d'hier et d'aujourd'hui, au profit du Téléthon, salle des Associations, organisée par le comité des fêtes. Réservations : 06 32 15 83 13

>> Vendredi 7 décembre dès 20h00 : soirée T'as d'beaux jeux à la mairie, salle Cerous. Rens : Benoit au 05 55 21 69 82

>> Dimanche 9 décembre à 15h00 : après-midi thé dansant avec l'orchestre Mathieu Martinie, salle des associations, organisé par la FNACA.

>> Mardi 11 décembre à 20h30 : réunion publique, salle Cerous

>> Samedi 15 et Dimanche 16 Décembre marché de Noël, organisé par l'association des commerçants

>> Vendredi 21 décembre dès 20h00 : soirée T'as d'beaux jeux à la mairie, salle Cerous. Rens : Benoit au 05 55 21 69 82

>> Dimanche 23 décembre à 11h00 : animation de Noël, de Tulle agglo, maison des associations.

>> Vendredi 11 janvier à 20h30 : cérémonie des voeux et accueil des nouveaux arrivants

>> Samedi 26 janvier à 15h00 : Mr le Maire et les conseillers accueilleront les personnes de 65 ans et plus, lors d'un goûter animé par l'orchestre de Mathieu Martini. Des cadeaux seront remis par les élus au domicile des personnes absentes, de 80 ans et plus.

>> Nouveau ! un atelier cirque à Seilhac pour les 4-18 ans proposé par l'association Cirkalaise, les samedis de 9h30 à 11h30. Portes ouvertes samedi 24 novembre à la maison des associations.

Commune de Seilhac/Bulletin d'information novembre-décembre 2012.
Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.
Directeur de la publication : Marc Géraudie. Rédaction : commission communication. Réalisation : Nathalie Besançon. Graphisme : Bicom studio Brive. Imprimé par l'imprimerie Maugein 19000 Tulle. Photos : DR. Dépôt légal octobre 12.



Commune de Seilhac
► **BULLETIN D'INFORMATION**
Novembre- Décembre 2012

> EDITO

La presse a largement disserté cet été sur les « 100 jours » de François Hollande. Plutôt que de voir ce qui a été fait et défait, il me semble plus intéressant de voir ce qui nous attend dans les mois à venir. L'Etat a ses problèmes, notre commune les siens et pas des moindres, soyez en certains.

Un été de plus vient de s'écouler, la plage du lac de Bournazel a pris un coup de jeune, ce qui n'était pas sans besoin. Apparemment ces travaux ont été appréciés par tout le monde : baigneurs, campeurs et autres promeneurs.

La rentrée scolaire est derrière nous, tout s'est à peu près bien passé ; nos écoles fonctionnent pour le mieux dans un bâtiment avec fenêtre double vitrage et une chaudière neuve à condensation. Je pense que ces deux investissements nous feront faire d'énormes économies tant énergétiques que financières.

L'automne est généralement le moment où le monde associatif se remet en ordre de bataille. Je sais que les habitants de SEILHAC et des environs attendent beaucoup de leurs associations ; croyez bien que la municipalité est très vigilante quant au bon fonctionnement de toutes ces structures.

En conclusion, tous ces éléments me font penser que votre Conseil Municipal travaille dans le bon sens.

le Maire, Marc Géraudie



CADRE DE VIE

>> Travaux de menuiserie à l'école

Nous avons annoncé précédemment que les menuiseries des écoles allaient être changées. C'est chose faite depuis cet été pour la 1ère tranche des travaux, la Municipalité souhaitant rénover progressivement ce bâtiment qui fut inauguré en 1947. Plus de 50 fenêtres ont été changées par l'entreprise CHEZE sur la façade principale du bâtiment et le côté de la route du Bois de l'Arche.

Durant les vacances de Toussaint, la 2ème tranche de travaux a conclu ce chantier avec notamment l'installation sur la façade principale des deux immenses verrières situées au niveau des cages d'escalier la principale difficulté du chantier.



L'installation de ces menuiseries en aluminium et en double vitrage représente un coût total de 123 000 € HT. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général dans le cadre de la « rénovation et aménagement des écoles » et auprès d'EDF au titre des certificats d'énergie. Grâce à ces aménagements, qui sont destinés à obtenir une meilleure isolation, nous allons pouvoir réaliser des économies d'énergie, le groupe scolaire représentant une surface chauffée de 1200m².

Pour conforter cette économie d'énergie, les élus ont pris la décision de remplacer dans le même temps la chaudière à fuel vétuste pour un nouveau modèle à condensation relié au gaz de ville et équipé de régulateurs (18000 € HT). Cette installation a été effectuée la première quinzaine de septembre. A court terme, les élus souhaitent isoler les combles. Ces travaux seront effectués directement par les services techniques communaux. Après un hiver 2012 difficile et particulièrement rude, ces travaux devraient satisfaire enfants, parents et enseignants qui pourront travailler dorénavant dans de meilleures conditions.

>> Collecte sélective des emballages

A la mi-septembre, des ambassadrices de Tulle agglo ont effectué du porte à porte chez les habitants afin de les sensibiliser au tri et recyclage des emballages. Les habitants des rues suivantes sont concernés : Rue du Pré Grand, rue Fontaine Lavergne, rue des Clos, rue Goursolat Tramond, rue de l'Aiguillon, rue du Docteur Brunie, rue Henry de Bournazel, Route du Bois de l'Arche, rue de l'Eglise, rue des Froisses, place de l'Horloge, avenue Nationale (bourg), rue Sente Chantegrill, route de Magueur, Sente du Picatard, Sente de l'Oiselou, rue de la Brégeade, allée des Grillons, Champ de Foire, allée des Bruyères, allée des Ribières, allée des Ferrières, rue des Sources, allée des Vergnes, route du Puy Pinson, rue du champ aux Alouettes, rue Combe Maurette, route des Monédières (RD940) du carrefour de Montargis jusqu'au carrefour RD44, et rue du Champ Nègre.

Un guide de tri spécifique à la collecte des emballages ainsi qu'un premier rouleau de sacs jaunes transparents ont été remis. Le but étant d'y jeter les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les boîtes et sur-emballages en carton, les boîtes de conserves, les canettes métalliques...qui seront ensuite acheminés au centre de tri d'Argentat avant de rejoindre les filières de recyclage. Le 21 septembre, une réunion publique a eu lieu à la mairie afin d'informer la population sur cette collecte. Les sacs jaunes sont à récupérer en mairie. Pour les rues concernées, les collectes sont organisées comme suit :

-le lundi à partir de 5 heures pour les ordures

ménagères (dans les conteneurs ou devant chez vous le dimanche soir)
 - le jeudi à partir de 5 heures pour les emballages recyclables (à déposer devant chez vous le mercredi soir).
 Il est primordial que tous les foyers participent et que la qualité du tri soit bonne.
 Au vu des résultats, il sera envisagé d'étendre ce tri à toute la commune ainsi qu'aux autres communes de Tulle agglo.

> travaux sur la voirie

Dans le cadre de son programme d'investissement destiné à la voirie communautaire, Tulle Agglo a entrepris sur le territoire communal la rénovation de 3 routes : rue Goursolat Tramond, Rue des Clos et les Cabannes de la Porte pour un montant global de 170 000 € H.T.

Pour rappel, la commune avait procédé en milieu d'année à la réhabilitation de la route du Bois de l'Arche en collaboration avec le Conseil Général de la Corrèze pour un montant de 83 000 € .H.T.

**Réunion publique
 les élus à votre écoute**

Mardi 11 Décembre à 20H30
 salle du conseil municipal
 sur le thème des écoles et de la petite enfance



BREVES

>> Bienvenue aux nouveaux commerçants

>> Mr Olivier Joly, **Café de l'Horloge**, rue Jean Vinatier.
 >> Mme Planade, **Retouches-repassage**, 24 avenue nationale.

>> Dépôt des encombrants

en benne ouverte sur les sites du Champ de Foire et du lac du lundi 10 décembre au dimanche 16 décembre 2012 inclus.



ZOOM SUR

>> Les travaux de la plage, de la guinguette, et le bilan d'un bel été

> La plage a fait peau neuve

Suite à la saison estivale, quelques éléments de bilan sur la portée des travaux effectués à la plage du Lac de Bournazel. Il faut bien avouer que c'est une vraie réussite ! Bien aidée par une météo clémente, en particulier durant le mois d'août, la commune a accueilli dans de bonnes conditions des milliers de touristes venus profiter des nouvelles installations mises à leur disposition.

Ainsi, les enfants ont pu créer de beaux châteaux de sable, les jeunes bronzer et tester le nouveau plongeoir, pendant que les plus âgés profitaient d'une eau à température idéale et propre.

A ce sujet, la mairie, lors de l'évaluation des profils de baignade, a obtenu les 3 étoiles, note maximale, récompensant une eau d'excellente qualité. Ce sont près de 650 m3 de sable qui ont été répartis sur la nouvelle plage, délimitée par un mur de béton de près de 230 mètres.

Les plongeurs ont aussi fait peau neuve avec, sur les prescriptions des services de l'Etat, un nouveau revêtement anti-dérapant.

Les maîtres nageurs ont profité d'un nouveau local entièrement équipé et qui, nous l'espérons, ne fera pas l'objet de vandalisme comme le précédent. Les élus ont décidé de réempierre l'ancien chemin de fer afin de permettre aux touristes et habitants qui le souhaitent de se balader.

Une somme globale de 65 000 € H.T. a été investie par la mairie pour la réalisation de l'ensemble des travaux. Grâce au montage financier des services de la mairie, l'opération globale est financée à hauteur de 80% par plusieurs partenaires : Conseil Général, Tulle agglo, le programme européen Leader et les services de l'Etat.

Une partie des travaux a été réalisée par les services techniques municipaux mais aussi des artisans locaux que l'on remercie ici vivement pour la qualité de leur intervention. Une seconde tranche de travaux est actuellement à l'étude qui prévoit la rénovation des aires de jeux et un réaménagement de l'espace peu utilisé des terrains de pétanque. Ils

sont prévus pour la fin de l'année 2013. Souhaitons que les touristes et les habitants de la commune aient apprécié ces aménagements et espérons les y revoir dès les premiers beaux jours de la saison estivale 2013 !

> Toiture de la guinguette

La toiture du bar restaurant « la Guinguette » a été changée en juin 2012, la situation devenant urgente, de nombreuses fuites d'eau ayant été décelées. L'entreprise CCPF, retenue par la commission d'appel d'offres, a débuté les travaux début juin. Une nouvelle toiture en bac acier a été posée agrémentée de nouvelles gouttières pour une évacuation optimale des eaux de pluie.

Le coût de ces travaux s'élève à 14 071.34 € H.T. Une demande de subvention dans le cadre du programme constructions publiques a été faite dans le cadre des Aides aux Communes du Conseil Général.

> la 4ème Fête de l'âne, populaire et de qualité

Ce 14 juillet, grâce à l'enthousiasme des 45 bénévoles, cette manifestation fut encore une fois une réussite à rayonnement national. Le matin, les âniers présentèrent leurs plus beaux animaux : 27 éleveurs venant de 13 départements étaient présents pour faire partager leur passion. Plus de 450 enfants ont pu faire une balade, à dos d'âne ou en calèche. Au final, plus de 5 000 personnes se sont pressées dans la convivialité le temps d'une journée pour admirer la beauté d'un animal souvent méconnu... Le soir venu, la plupart se sont dirigés vers la plage où a été tiré le traditionnel feu d'artifice, suivi du bal populaire organisé par l'association des jeunes agriculteurs.

> et un 15 août qui remporte un grand succès

On dénombrait plus de 170 exposants pour le vide grenier organisé par l'association des commerçants et l'office de tourisme. Nombreux étaient les badauds venus chiner, acheter, ou tout simplement se promener au son des cuivres et percussions interprésés par la banda d'Objat, assister aux animations des sapeurs-pompiers, jeux du Comité des Fêtes ou de l'association T'as d'beaux jeux... L'après-midi un marché des producteurs locaux était proposé suivi d'un repas champêtre.

A la suite de la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice offert comme tous les ans par la Municipalité a conclu la journée.